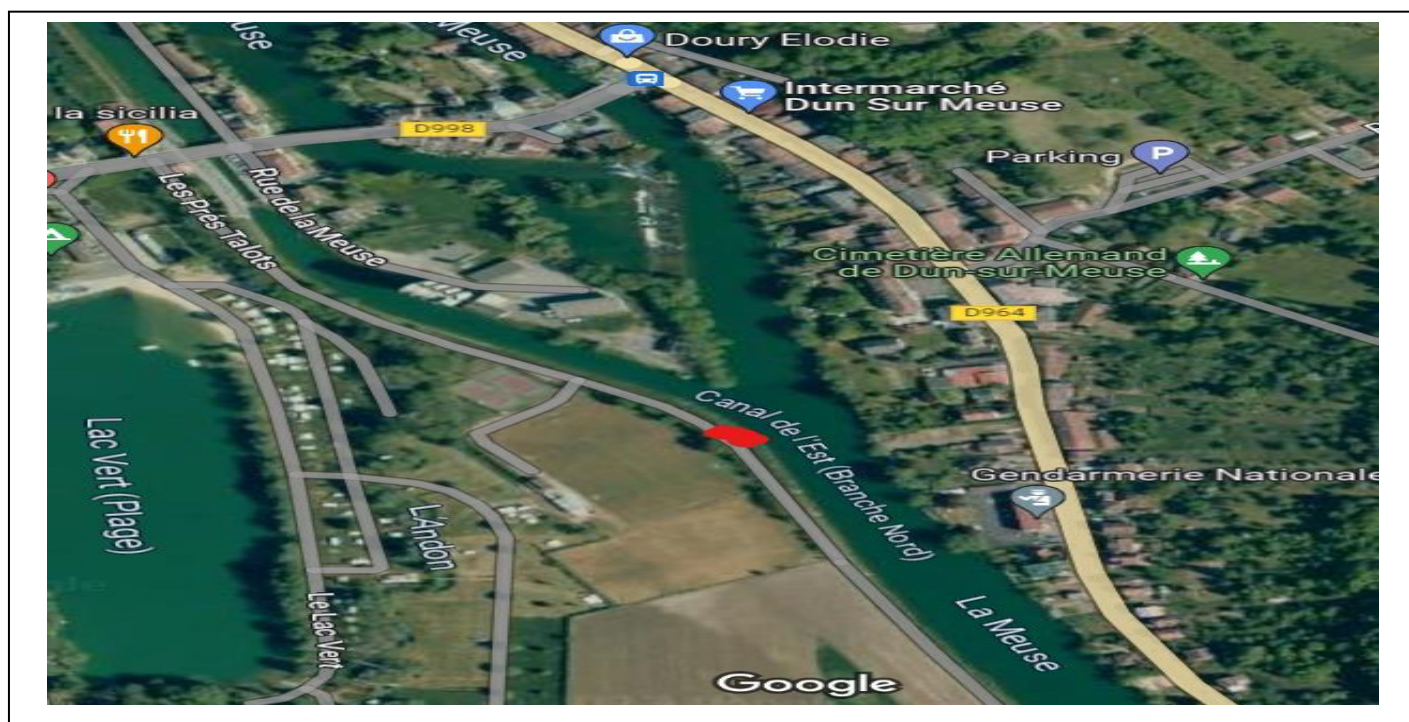


CHAMPIONNAT MIXTE INDIVIDUEL R1 GRAND-EST

DATE 09 et 10 SEPTEMBRE 2023



Epreuve devant respecter
le
règlement sportif de la
Commission Eau Douce de
la FFPS



AGENCE FRANÇAISE
DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

Bonjour à toutes et à tous

Le CD55 est heureux de vous accueillir pour ce championnat sur les berges de le Meuse Canaliser à Dun-sur-Meuse.

Je tiens à remercier l'APPMA de Dun-sur-Meuse pour leurs prêts du parcours et leurs soutiens.

KOUDLANSKI Alexandre

Président du CD55

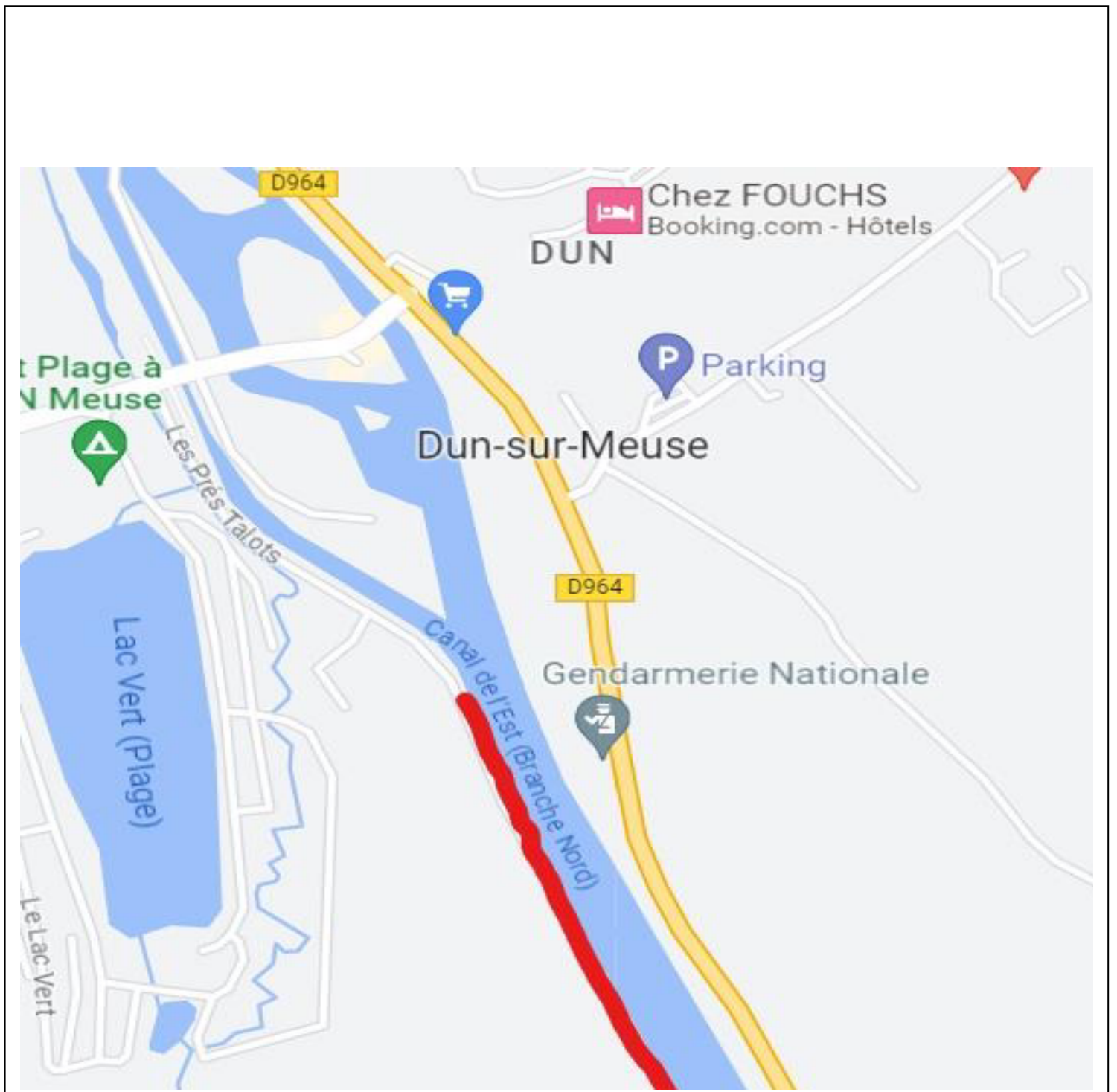
Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Gardons, Ablettes, Plaquettes, Brèmes.
---------------------------	--

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Prendre rue les prés talots « direction stade du FC du val dunois »		Non
Secteur B	Idem		Non
Secteur C	Idem		Non

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	2m50 à m	
Secteur B	2m50 à 5m	
Secteur C	2m50 à 5m	



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13m	Moulinet 8m maxi
Amorce	15 litres	
Esches totales	1 litres 1/2	
Fouillis	½ litres	
Vers de vase	¼ litres	
Vers de terre	¼ litres	Entiers

HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	10h30	6h30	
Tirage au sort	11h30	6h45	
Entrée dans les box	12h30	7h00	13h00
Début des contrôles (*)	13h30	7h45	13h45
Amorçage	14h20	8H20	14h20
Début de la manche	14h30	8H30	14h30
5 minutes	17H25	17H25	17h25
Fin de la manche	17H30	11H30	17h30
Palmarès	18h30	18H30	18h30
Marée basse			
Marée haute			

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Pour la journée en 2 manches, prévoir si possible 1h30 entre la fin de la manche du matin et l'entrée dans les box de la manche de l'après-midi.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	oui		
Manche2	oui		

Manche3	oui		
Palmarès	oui		

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Koudlanski alexandre	06.88.77.32.24	alexandre.koudlanski55@orange.fr
Forfait	MISCHLER Jean-luc	06.07.96.72.68	jlmischler@ffpsed.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, entrainements autorisés ou besoin d'un permis spécial, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée

ENTRAINEMENT AUTORISES JUSQU'AU JEUDI 7 /09/2023

Restauration et hébergements

RESTAURATION SUR PLACE LE SAMEDI MIDI et LE DIMANCHE MIDI

HEBERGEMENTS

CAMPING du LAC VERT à DULCON : 03 29 80 90 38

HOTEL Fasthotel : 03 29 83 80 85

HOTEL Villa Motel : 03 29 80 32 42